



Règlement

Peut participer au Festival de Théâtre Amateur «**Les Coups de Théâtre de Massy**», toute compagnie de théâtre amateur, présentant un spectacle en langue française. Aucune condition de répertoire de style ou de durée n'étant exigée.

Pour participer aux «**Coups de Théâtre de Massy**», les compagnies doivent être en mesure de présenter leur travail à l'équipe de sélection (lors d'une représentation) et envoyer un dossier de candidature. (cf. formulaire joint) **avant le 1er juin 2016.**

Les compagnies doivent s'assurer obligatoirement de l'autorisation de pouvoir jouer la pièce en obtenant un accord préalable écrit soit directement auprès de l'auteur, si l'oeuvre n'est pas protégée, ou auprès de la S.A.C.D. ou de l'organisme habilité à gérer les droits d'auteurs notamment pour les pièces d'auteurs étrangers.

La qualité des représentations est la condition primordiale de la sélection des compagnies.

L'équipe de sélection se réunira ensuite pour établir la liste des spectacles retenus et la programmation du Festival. Les compagnies seront informées des résultats des délibérations par mail **avant le 10 juin.**

Les troupes retenues devront confirmer leur participation dans le délai d'une semaine et fournir un dossier d'inscription complet.



Organisation

Le Festival de théâtre amateur «*Les Coups de théâtre de Massy*» se déroulera les **vendredis, samedis et dimanches - 7, 8, 9, 14,15 et 16 octobre 2016.**

La planification des spectacles est fixée par les organisateurs. Ils auront lieu à **l'Auditorium de l'Opéra de Massy.**

Une réunion technique de préparation sera proposée aux compagnies courant septembre afin de repérer la salle et discuter avec le régisseur d'éventuelles spécificités techniques.

Mise à disposition des lieux : pendant le festival, chaque compagnie disposera d'un créneau horaire pour monter, jouer et démonter (le régisseur de la salle et des membres de l'organisation seront à la disposition des troupes pour leur apporter un soutien si nécessaire).

Pendant le festival : Des « *Rencontres* » seront proposées au public après chaque spectacle afin de favoriser le partage avec les comédiens et ainsi donner place aux échanges questions / réponses.

Le jour de clôture du Festival seront remis un Prix du Public et un Prix des Lycéens. **Toutes les troupes sont donc conviées à y participer.**



Dispositions générales

A noter que :

- Hormis la prise en charge des droits d'auteur par les organisateurs, aucun défraiement ne sera alloué aux troupes.
- En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler le Festival sans contreparties.
- Les organisateurs mettront tout en oeuvre pour assurer, dans les meilleures conditions, l'accueil des compagnies qui participent au festival. Les organisateurs ne pouvant fournir ou stocker aucun décor/accessoire, chaque compagnie devra prendre ses dispositions en conséquence.
- Une collation sera offerte aux comédiens et techniciens des troupes avant chaque spectacle
- Chaque troupe bénéficiera de deux invitations
- Gratuité pour tous les membres de chaque compagnie durant tout le Festival